



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014-2015
POUR QUE **JUSTICE** SOIT FAITE



ASF Canada

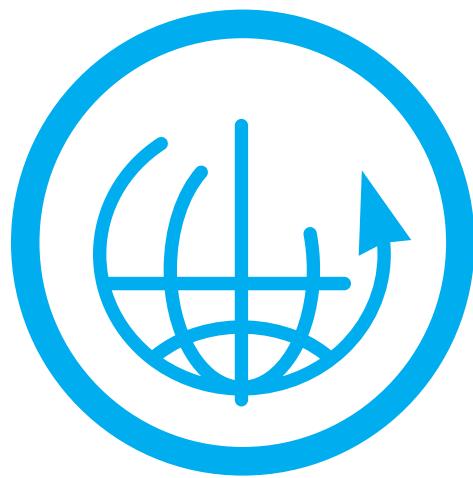
Couverture : L'accompagnement des victimes de violences sexuelles illustré : 36 femmes de Rabinal au Guatemala participent à un atelier afin de s'approprier les procédures judiciaires les concernant.

© Avocats sans frontières Canada pour toutes les photos de ce rapport, excepté la photo à la p. 14 (Guillaume Cyr).

Merci à Patrick Altman pour les photos des pp. 8 et 19, à Danielle Mongeon pour la photo de la p. 9, à Camille Brunelle pour la photo de la p. 13, à André-Olivier Lyra pour la photo de la page 15 et à Esther Dionne-Desbiens pour la photo de la p. 18.

Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	3
ASFC DANS LE MONDE	5
ASFC EN ACTION	6
Faire de la lutte contre l'impunité une réalité	6
<i>Guatemala</i>	6
<i>Colombie</i>	7
Défendre le droit à un procès équitable	8
Agir au plus près des victimes grâce à l'aide juridique	9
<i>Haiti</i>	9
Contribuer à la paix et à la réconciliation par la justice transitionnelle	10
<i>Mali</i>	10
<i>Colombie</i>	11
Renforcer les capacités des partenaires et bénéficiaires par la formation juridique pratique	12
<i>De jeunes autochtones du guatemala accèdent à la profession d'avocat</i>	12
<i>Un laboratoire de droits humains</i>	12
<i>Premier concours de droit international pénal à bucaramanga en colombie</i>	12
Favoriser l'engagement	13
<i>La coopération volontaire comme moteur de changement</i>	13
<i>Partager, sensibiliser et activer un réseau d'individus épris de justice</i>	14
ÉQUIPE ASFC	15
Conseil d'administration	15
L'équipe du siège	15
Stagiaires du siège	16
Coopérant-e-s volontaires	16
Les équipes sur le terrain	16
<i>Colombie</i>	16
<i>Guatemala</i>	16
<i>Haiti</i>	16
<i>Mali</i>	16
Bénévoles	17
Groupes universitaires	18
Cliniques et programmes universitaires	18
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	19
Défi caritatif sportif	19
7 ^e édition du spectacle bénéfice d'asfc	19
INFORMATION FINANCIÈRE	20
DONATEURS	21



ASF
Canada

Mot du président et du directeur général

Une embellie. Voilà ce que constitue pour Avocats sans frontières Canada (ASFC) la période du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015 couverte par le présent rapport.

La consolidation des programmes d'ASFC et le retour à la croissance surviennent après presque deux ans de situation complexe tant sur le plan des finances que des ressources humaines. Elle s'effectue au bénéfice des victimes d'injustice et de violations des droits humains qui sont au cœur de la mission de l'organisation.

Deux grands projets comptent parmi les points saillants de cet enthousiasmant regain de force des actions concrètes d'ASFC en appui à ses partenaires sur le terrain. D'abord, le démarrage en janvier 2015 d'un programme de cinq ans centré sur les femmes ayant subi des violences sexuelles et les victimes du conflit au Mali, en consortium avec le Centre d'études et de coopération internationale (CECI) et l'École nationale d'administration publique (ENAP). Ensuite, le commencement en mai 2015 d'un programme de coopération volontaire de cinq ans dans neuf pays pour améliorer l'accès à la justice des mineurs et de personnes en situation de vulnérabilité, en consortium avec le Bureau international des droits des enfants (IBCR).

L'année 2014-15 a aussi été fertile en avancées pour la lutte contre l'impunité auxquelles ASFC a contribué en collaborant avec des avocat-e-s et des organisations qui se trouvent sur la ligne de front dans des cas emblématiques de violations graves de droits humains.

Au Guatemala, ASFC a notamment concouru à la condamnation de l'ancien chef de police de la capitale pour crimes contre l'humanité dans le cas de l'incendie de l'ambassade d'Espagne, survenu au pire du conflit armé qu'a traversé le pays. En Haïti, ASFC a activement contribué à ce que l'enquête sur les crimes contre l'humanité commis sous le régime Duvalier demeure ouverte contre des hauts dirigeants de la dictature malgré le décès de Jean-Claude Duvalier.

En Colombie, le gouvernement et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) négocient les termes d'un accord de paix historique qui pourrait contribuer à mettre un terme à l'un des plus anciens conflits armés sur la planète. ASFC participe à l'identification des mécanismes de justice transitionnelle les plus à même d'assurer le droit des victimes à la justice, à la vérité, à la non-répétition et à la réparation. Parallèlement, ASFC contribue au travail d'avocat(e)s qui ont obtenu des victoires importantes en cour, entre autres dans des cas de civils exécutés extrajudiciairement par des membres des forces armées.

Au pays, ASFC s'est engagée dans l'affaire Raïf Badawi, un blogueur saoudien condamné à être flagellé pour avoir revendiqué sa liberté d'expression dans les médias sociaux. Le Barreau du Québec s'est joint à ASFC afin de construire l'argumentaire juridique en faveur de la libération de monsieur Badawi.

Cette affaire a souvent amené ASFC dans les médias. Il s'agit d'un rôle de vulgarisation, de sensibilisation et d'engagement du public qui prend de plus en plus de place pour ASFC, l'organisation étant plus que jamais considérée comme porteuse de l'exigence de justice.

Ayant adopté son Plan stratégique 2015-17 en juin dernier, ASFC entrevoit l'avenir avec optimisme, et entend miser sur ce que l'organisation sait faire le mieux dans les zones stratégiques : faire de la justice une réalité.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué au cours de la dernière année à cet idéal. Vous trouverez dans les pages qui suivent un résumé de ce que vous avez aidé à réaliser.



Miguel Baz
Président



Pascal Paradis
Directeur général

GUATEMALA

CONDAMNATION DE L'EX-CHEF DE POLICE DE CIUDAD DE GUATEMALA

pour crimes contre l'humanité dans le cas de l'incendie de l'ambassade d'Espagne

1^{ER} DOSSIER JUDICIAIRE D'ESCLAVAGE SEXUEL : avancées judiciaires importantes

36 FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ACCOMPAGNÉES

dans leurs démarches pour obtenir justice

PARTENAIRES FORMÉS

par une experte internationale sur les violences sexuelles

AVOCAT-E-S AUTOCHTONES ASSERMENTÉ-E-S

après leur formation académique et pratique soutenue par ASFC

Partenaires locaux: Asociación de abogados y notarios mayas de Guatemala (AANM), Asociación Bufete jurídico popular de Rabinal, Bufete jurídico de derechos humanos (BDH)

Partenaires financiers: Ambassade de Norvège au Guatemala, Ambassade du Canada au Guatemala

COLOMBIE

VICTOIRES JUDICIAIRES CRUCIALES

dans des cas emblématiques de violations des droits humains commis pendant le conflit

CONTRIBUTION AU DIALOGUE NATIONAL

sur les processus de paix par la réalisation d'un **RAPPORT** sur les sanctions pénales dans un processus de justice transitionnelle

200 PERSONNES SENSIBILISÉES ET FORMÉES

sur les enjeux de justice transitionnelle

140 ÉTUDIANT-E-S

formé-e-s en droit pénal international lors d'un concours de plaidoirie

MOBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

sur les violations de droits humains en Colombie lors de l'assemblée des États parties au Statut de Rome

CONTRIBUTION AU DIALOGUE NATIONAL

sur le processus de paix

En collaboration avec Avocats sans frontières à Bruxelles

Partenaires locaux: Corporación Humanas, Comisión Intereclesial Justicia y Paz, Fundación Comité de Solidaridad con Presos Políticos (FCSP), Equipo Jurídico Pueblos (EJP), Corporación Dignidad y Justicia, Corporación Guasimí

Partenaire financier: Union européenne

HAÏTI

EX-DICTATEUR DUVALIER

poursuite de la procédure judiciaire envers les principaux responsables de son régime malgré son décès

215 FEMMES ET MINEUR-E-S

en détention abusive bénéficient d'une aide juridique

639 PERSONNES VULNÉRABLES SENSIBILISÉES

sur leurs droits

60 PERSONNES FORMÉES

sur l'accès à la justice et les violences sexuelles

25 AVOCAT-E-S RENFORCÉ-E-S

en matière de justice pour les mineurs

Partenaires locaux: Défenseur des opprimé(e)s (DOP), Collectif contre l'impunité, Office de la protection du citoyen (OPC)

Partenaires financiers: Ministère des Relations Internationales et de la Francophonie du Québec (MRIF), Direction du Développement et de la Coopération suisse, Fondation connaissance et liberté – Haïti (Fokal)

ASFC DANS LE MONDE

CANADA / ARABIE SAOUDITE

MALI

DÉMARRAGE DU PROJET

Justice, prévention et réconciliation au Mali pour les femmes, mineurs et autres victimes du conflit (JUPREC)

CONTRIBUTION AU DIALOGUE NATIONAL

sur la justice et la réconciliation grâce à des interventions auprès d'acteurs de haut rang et de la société civile

DÉPLOIEMENT D'EXPERTS

nationaux et internationaux sur le terrain

En consortium avec le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) et l'École nationale d'administration publique (ENAP)

Partenaire financier: Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada (MAECD)

CONSTITUTION D'UNE ÉQUIPE D'EXPERTS
bénévoles pour offrir un soutien juridique à la défense du blogueur saoudien Raïf Badawi

INTERVENTIONS PUBLIQUES en vue de sa libération et de sa réunification avec sa famille au Canada

Partenaires : Barreau du Québec, Lavery

Partenaires financiers : Barreau du Québec, Gouvernement du Québec

ASFC EN ACTION

FAIRE DE LA LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ UNE RÉALITÉ

Au cours de la dernière année, ASFC est demeurée activement impliquée dans la lutte contre l'impunité. En appuyant ses partenaires locaux et en renforçant leurs capacités de **litige stratégique**, notamment au Guatemala et en Colombie, ASFC contribué à l'obtention de gains significatifs devant les tribunaux nationaux dans des **cas emblématiques de graves violations des droits humains**. Ces réussites judiciaires contribuent à la transition de la culture de l'impunité vers une culture de la justice et du respect des droits humains.

Guatemala

L'ancien chef de police de la ville de Guatemala, Pedro García Arredondo, a été condamné à une lourde peine de prison pour crimes contre l'humanité au terme du procès portant sur le massacre de 37 civils lors de l'incendie de l'ambassade d'Espagne au Guatemala en 1980. Une coopérante d'ASFC a activement participé à la préparation de la preuve, des arguments juridiques et de la procédure en appui au Cabinet juridique de droits humains (*Bufete jurídico de derechos humanos – BDH*), représentant juridique des victimes. ASFC a ainsi contribué à ce que justice soit rendue aux familles des victimes et aux survivants de l'incendie de l'ambassade d'Espagne après 35 années d'impunité.

- Dans l'affaire du **génocide du peuple Maya Ixil** contre l'ex-dictateur José Efraín Ríos Montt, ASFC a soutenu ses partenaires guatémaltèques notamment pour s'assurer de la reprise effective, et dans le plein respect des exigences d'indépendance et d'impartialité, d'un procès qui avait donné lieu à un verdict de culpabilité en 2013.

- Dans les cas emblématiques *Sepur Zarco et Mujeres Maya Achí*, ASFC a travaillé étroitement avec les procureurs du Ministère public guatémaltèque notamment en produisant des rapports d'expertise et en organisant des visites d'experts internationaux en matière de **violences sexuelles basées sur le genre**, contribuant ainsi au renforcement de leurs capacités.

- En coordonnant avec les avocats du BDH la préparation de la preuve et la structuration de l'argumentaire juridique, ASFC a joué un rôle de premier plan dans la préparation du procès portant sur des **violences perpétrées** en août 2014 **contre la population du village de Samococh**. Dans cette affaire, 19 hauts responsables de la police nationale guatémaltèque sont poursuivis pour leur responsabilité dans le meurtre de trois personnes et autres agressions contre la population civile.

- Dans l'affaire dite du «**Massacre de Panzós**», offensive militaire qui eut lieu en 1978 et s'est soldée par la mort d'au moins 53 personnes, ASFC a soutenu le suivi et la préparation psychologique des familles des victimes, étape primordiale précédant le procès.

Colombie

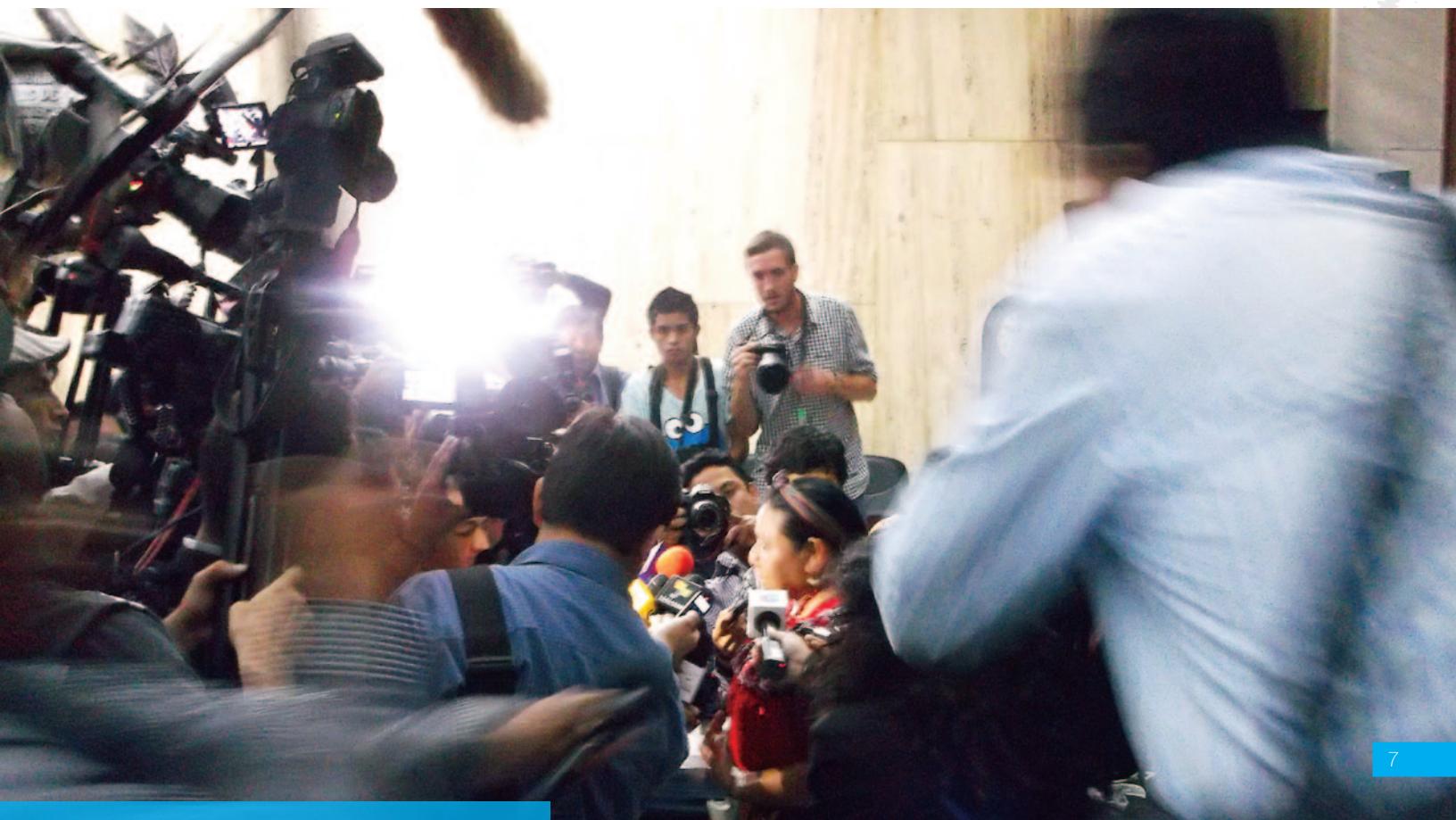
ASFC continue d'appuyer le travail de quatre avocat-e-s qui défendent les droits des victimes dans des cas emblématiques de graves violations de droits humains, notamment dans des cas d'**exécution extrajudiciaire** connus sous le nom de «**faux positifs**»: des civils exécutés par des membres des forces armées colombiennes faussement présentés comme étant des guérilleros morts au combat.

- À la suite de l'initiative de l'avocate appuyée par ASFC, le dossier relatif à l'**exécution extrajudiciaire** en 2007 de **Ulpiano Ortiz Fajardo**, qui faisait l'objet d'une enquête par une juridiction militaire, a été transféré devant une juridiction pénale ordinaire. Une nouvelle impulsion a été donnée au dossier permettant de fixer une audience de confirmation des chefs d'accusation pour homicide aggravé contre cinq militaires qui auraient été impliqués dans cet assassinat.
- Dans le cas de l'**exécution extrajudiciaire de Rafael Andrés Plata**, l'accusé a accepté les chefs de complicité d'homicide aggravé sur proposition de la poursuite et de l'avocat de la famille de la victime, appuyé par ASFC qui était présente lors de l'audience. Il s'agit d'une avancée importante dans ce dossier puisque l'accusé s'engage ainsi à contribuer à l'établissement de la vérité et à témoigner contre les responsables de violations graves des droits humains.

- Dans l'affaire concernant l'**exécution** en 2006 de **l'agriculteur Vinicio Muñoz Caceres** faussement présenté comme un insurgé qui aurait participé à une attaque contre les forces armées, quatre des six accusés ont conclu un accord avec la poursuite, acceptant les chefs d'accusation et reconnaissant les faits qui leur étaient reprochés. ASFC appuyait la représentation juridique de la famille de la victime.

Entre le 4 et le 6 décembre 2005, un massacre a été perpétré contre la communauté de Lamas Verde. Plus de 300 paramilitaires ont fait irruption dans ce village situé dans la municipalité de Curumaní, département de Cesar. Plus de 45 civils ont été torturés et plusieurs ont été assassinés sous les yeux de leurs proches. Plusieurs maisons ont été détruites et des centaines de personnes ont dû quitter le village à la suite des violences.

Deux paramilitaires, auteurs matériels du massacre, ont plaidé coupable aux accusations contre eux, ont reconnu les faits, y compris aux accusations d'homicide, de torture et de déplacement forcé. Des mesures de détention préventive ont été ordonnées contre trois militaires, dont l'ancien commandant du bataillon spécial à l'origine du massacre. Là encore ASFC a joué un rôle de premier plan dans la préparation du dossier aux côtés de son partenaire *Equipo Jurídico Pueblos de Bucaramanga*.



DÉFENDRE LE DROIT À UN PROCÈS ÉQUITABLE



Raïf Badawi est un blogueur qui a été condamné en Arabie saoudite à 10 ans de prison et 1 000 coups de fouet pour «insulte envers les valeurs religieuses» et blasphème après avoir plaidé, sur les médias sociaux et dans la presse écrite, en faveur d'une plus grande liberté d'expression.

Il s'agit d'une affaire emblématique puisque le droit à un procès équitable, la liberté d'expression et d'opinion et la prohibition absolue de la torture et des autres formes de mauvais traitements sont clairement en cause. C'est une affaire qui touche particulièrement le Canada, l'épouse de monsieur Raïf Badawi, Ensaf Haidar, étant réfugiée avec leurs enfants à Sherbrooke.

Sollicitée par ses membres, par Amnistie internationale (qui mène la mobilisation internationale en faveur de monsieur Badawi) et par Ensaf Haidar, ASFC s'est associée au Barreau du Québec pour **apporter sa contribution sur le plan juridique et mobiliser la communauté juridique**. Le cabinet Lavery et différents experts dans les domaines de droit concernés ont joint cette coalition juridique.

ASFC et le Barreau du Québec ont tenu une conférence de presse le 12 mars 2015 pour jeter un nouvel éclairage juridique sur l'affaire, en soulignant les manquements de l'Arabie saoudite à ses obligations juridiques nationales et internationales.

En parallèle, ASFC a effectué des démarches en vue d'établir un dialogue avec les autorités pour présenter les arguments juridiques en faveur de la libération de Raïf Badawi et sa réunification avec sa famille au Canada.

Barreau
du Québec

Québec

lavery
Avocats



À gauche: Argumentaire transmis aux autorités saoudiennes dans l'affaire Raïf Badawi.

À droite: Présentation par Édouard Delaplace du travail d'ASFC dans l'affaire Raïf Badawi lors du spectacle bénéfice.

AGIR AU PLUS PRÈS DES VICTIMES GRÂCE À L'AIDE JURIDIQUE

Haïti

Des femmes et des enfants détenus de manière abusive en Haïti ont été au cœur des interventions d'ASFC cette année. À Port-au-Prince mais également en région, des avocat-e-s haïtien-e-s ont dispensé des **services d'aide juridique et d'assistance judiciaire** à ces personnes en situation tout particulièrement vulnérable.

215 personnes détenues, dont 138 femmes et 77 mineurs filles et garçons ont bénéficié des services d'un avocat. Les résultats sont particulièrement positifs: 24 interventions ont conduit à des libérations et 7 personnes ont vu leur situation de détention provisoire abusive être régularisée à la suite d'un procès en bonne et due forme.

LE CAS DE LA MINEURE RF

En septembre 2014, à la suite d'une bagarre entre sa sœur et une dame du voisinage, des policiers interviennent et arrêtent RF qui n'avait pourtant rien à voir avec la bagarre. Placée en garde-à-vue au commissariat de la Petite place Cazeau puis déférée au tribunal de paix de Croix-des-Missions, elle est finalement transférée à la prison des femmes de Pétion-Ville. Faute de place dans une cellule pour mineure, elle est incarcérée avec des adultes. Elle y passe plus de 7 mois sans contact avec l'extérieur et sans que son dossier judiciaire ne bouge.

«*Pwizon an pa doux*» («la prison n'est pas douce»), dit-elle près de 8 mois plus tard à la suite de l'intervention de son avocat soutenu par ASFC, Me Dyliet.

Pour obtenir la libération de RF, Me Dyliet a d'abord dû faire des représentations auprès des autorités judiciaires pour que l'affaire soit entendue durant une audience correctionnelle. Après deux reports, le tribunal correctionnel condamne la jeune femme à une peine de quatre mois de prison couvrant la période déjà passée en détention. Malgré cette victoire judiciaire, RF et Me Dyliet n'étaient pas au bout de leurs peines: alors qu'un ordre de «libération immédiate» avait été émis à l'issue de l'audience, les agents de la direction de l'administration pénitentiaire (DAP) n'ont pas été en mesure de relâcher immédiatement RF, qui a été reconduite en prison.

Me Dyliet a dû retourner au tribunal à de nombreuses reprises jusqu'à ce que finalement, le jeudi 18 juin 2015, il parvienne enfin à obtenir un nouvel ordre de mise en liberté.



CONTRIBUER À LA PAIX ET À LA RÉCONCILIATION PAR LA JUSTICE TRANSITIONNELLE

ASFC appuie des acteurs de la société civile et de l'État pour contribuer à l'émergence de solutions de nature à remédier aux graves violations de droits humains qui ont été commises dans le cadre des conflits armés.

Mali

ASFC contribue au dialogue national pour restaurer la paix et la justice. Ainsi, des expert-e-s d'ASFC – dont des coopérant-e-s volontaires – ont pu sensibiliser diverses composantes de la société malienne aux enjeux de la justice transitionnelle, notamment des organisations de victimes, des associations d'avocat-e-s, le ministre de la Justice, le ministre de la Réconciliation nationale, la ministre de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ainsi que le ministre de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de la Construction citoyenne.

ASFC nourrit le dialogue afin que les décisions prises en lien avec la justice transitionnelle soient conformes aux normes internationales et répondent aux aspirations des diverses composantes de la société malienne, spécialement celles des victimes, des femmes et de la société civile.

Le 19 juin 2015, ASFC a manifesté sa préoccupation à l'égard de la levée de mandats d'arrêt lancés contre des responsables allégués de violations de droits humains en contradiction flagrante avec les instruments internationaux qui reconnaissent aux victimes le droit à la vérité. ASFC a rappelé que le Mali est tenu d'enquêter, de poursuivre et de juger les responsables de crimes internationaux et de violations graves des droits de l'Homme, le droit international prohibant toute mesure contribuant à l'impunité des auteurs allégués de tels actes.



Coopérant-e-s volontaires, membres de l'équipe d'ASFC à Bamako et représentantes de l'organisation partenaire WILDAF au travail à Kati au Mali.

Colombie

Le processus de paix en cours est l'un des plus importants au monde dans la mesure où il porte la promesse de mettre fin à l'un des conflits internes les plus anciens et dévastateurs. Forte de sa présence en Colombie depuis 2003 et de sa crédibilité tant auprès de la société civile que des autorités gouvernementales, ASFC participe activement au dialogue national dans le cadre de ce processus de paix, insistant sur le respect du droit national et international et sur la prise en compte des meilleures pratiques.

- Le 1^{er} décembre 2014, ASFC a publié le rapport *Paix et justice transitionnelle: apports du droit international en Colombie*. Ce rapport analyse plusieurs mesures de justice transitionnelle qui pourraient découler des actuelles négociations de paix entre le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), à la lumière du droit international des droits humains, du droit international humanitaire et du droit international pénal, en particulier les principes du *Statut de Rome de la Cour pénale internationale*.
- À la suite de ce rapport, ASFC a réuni les acteurs les plus importants à Bogotá et en région pour contribuer à leur réflexion sur les différentes modalités d'éventuels procès pénaux contre les hauts responsables si un accord de paix était signé. Le Procureur général de la Colombie avait auparavant invité ASFC à exposer sa position sur ces enjeux lors d'une réunion internationale de haut niveau à Bogotá le 21 juillet 2014.



Rapport «**Paix et justice transitionnelle:
Apports du droit international en Colombie**»
lancé en décembre 2014 en Colombie.

RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARTENAIRES ET BÉNÉFICIAIRES PAR LA FORMATION JURIDIQUE PRATIQUE

De jeunes autochtones du Guatemala accèdent à la profession d'avocat

Le programme de stage et de mentorat mis en œuvre au Guatemala en collaboration avec quatre partenaires locaux a permis à sept jeunes étudiant-e-s en droit d'origine autochtone, dont cinq femmes, d'acquérir une expérience pratique en matière de défense des droits humains, et d'être accompagnés en vue de franchir avec succès les étapes menant à la profession d'avocat. Depuis le début du projet, deux stagiaires ont obtenu le titre d'avocate et deux autres se sont taillé une place importante au sein de leur cabinet respectif.

«Les derniers mois ont constitué un grand processus d'apprentissage et de formation dans ma vie. La confiance d'ASFC a été inconditionnelle et nécessaire pour atteindre cet objectif. Je tiens à remercier l'organisation au nom de toutes les femmes autochtones qui luttent pour vaincre les obstacles d'un système qui limite nos opportunités et nos droits. Vous pouvez maintenant compter sur moi comme défenseure des droits humains, ce qui est pour moi un rêve devenu réalité».

(notre traduction de l'espagnol)

Melva Mendoza, avocate depuis le 29 mai 2015

Un laboratoire de droits humains

En plus de renforcer les capacités des actrices et acteurs de la justice à l'étranger, ASFC accompagne de jeunes étudiant-e-s canadien-ne-s qui souhaitent se dédier à faire carrière dans le domaine des droits humains. En 2014-2015, douze stagiaires ont ainsi pu acquérir de nouvelles connaissances et goûter à la réalité de la coopération internationale en matière de droits humains.

«Grâce à la structure horizontale d'ASFC, j'ai appris plus que ce que j'avais imaginé. Mon stage chez ASFC a vraiment été une école de droits humains et de droit international.».

*Madeline Ritchie, stagiaire
collaboration avec Canadian Lawyers Abroad*

«Je m'intéresse surtout au droit pénal et j'ai eu la chance de développer des connaissances assez approfondies dans ce domaine. J'ai aussi eu la chance de me familiariser avec plusieurs outils de recherche en matière de droit international et de droits humains. C'était en fait ma première expérience en matière de droit international. Maintenant je sens que je connais très bien les principes de base et les principaux enjeux».

Vallery Bayly, stagiaire – Université McGill

Premier concours de droit international pénal à Bucaramanga en Colombie

Le concours de plaidoirie organisé par ASFC en collaboration avec l'organisation Équipe juridique des peuples (*Equipo jurídico pueblos*) et l'Université industrielle de Santander, premier du genre dans cette région du Nord de la Colombie, a attiré près de 150 étudiant-e-s de cinq universités.

Cet espace de discussion interuniversitaire sur le droit international, la Cour pénale internationale (CPI) et les droits humains a non seulement permis d'améliorer les connaissances des quelques 150 étudiant-e-s qui y ont participé et de démystifier le rôle de la CPI dans le contexte colombien, mais également de favoriser l'intégration des principes de droit international dans les débats concernant les négociations de paix et la justice transitionnelle en Colombie.

L'intérêt des futurs juristes et avocats pour la défense des droits humains et le droit international pénal s'est d'ailleurs vu renforcé à la suite du concours par la création d'un groupe de travail en appui au travail de l'Équipe juridique des peuples, qui assure la défense de nombreuses victimes de graves violations des droits humains.



La famille de Melva Mendoza assiste à son assermentation comme avocate au printemps 2015.

FAVORISER L'ENGAGEMENT

La coopération volontaire comme moteur de changement

Depuis la fondation d'ASFC, l'envoi de coopérant-e-s volontaires est un mécanisme clé de son action : des avocat-e-s et des expert-e-s en droit participent bénévolement aux projets de coopération internationale d'ASFC en étant déployé-e-s sur le terrain auprès des partenaires locaux. Ces professionnel-le-s livrent une part essentielle des résultats avec les partenaires locaux et transfèrent leur savoir-faire à ces derniers. Au cours de la dernière année, 13 coopérant-e-s volontaires (9 femmes et 4 hommes) ont été déployé-e-s dans quatre pays (Colombie, Guatemala, Haïti, Mali).

Forte de son expérience en la matière, ASFC fait partie cette année des organisations qui mettent en œuvre le *Programme de coopération volontaire*, l'un des plus importants programmes de développement du gouvernement du Canada. Le projet *Protection des femmes, enfants et autres collectivités vulnérables* mis en œuvre en consortium avec le Bureau international des droits des enfants et en collaboration avec le Barreau du Québec a débuté en mai 2015. Au cours des cinq prochaines années, plus de 100 coopérant-e-s volontaires seront déployé-e-s dans neuf pays (Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Guatemala, Haïti, Honduras, Maroc, Pérou et Tunisie) au bénéfice de 16 partenaires locaux qui œuvrent pour un meilleur accès à la justice des populations les plus vulnérables.



Partager, sensibiliser et activer un réseau d'individus épris de justice

La formation, la sensibilisation et l'utilisation croissante des médias sociaux et d'Internet constituent pour ASFC des vecteurs puissants pour faire connaître son travail, mais plus encore pour contribuer au rayonnement des valeurs de justice et de respect des droits humains. Dans cette perspective, l'équipe d'ASFC a participé à de nombreux événements cette année et a encouragé l'engagement des Canadien-e-s sur les enjeux internationaux de droits humains. Entre autres :

- 21 juillet 2014, Bogotá : Forum international sur la justice transitionnelle en Colombie.
- Le vendredi 3 octobre 2014 à Québec, l'École du Barreau a accueilli le **Forum annuel d'ASFC**, organisé conjointement avec la Clinique de droit international pénal et humanitaire (CDIPH) et la Chaire de recherche du Canada sur la justice internationale pénale et les droits fondamentaux de l'Université Laval. Réunissant des conférenciers experts, le forum a constitué une opportunité de formation et de sensibilisation sur les perspectives d'accès à la justice pour les victimes en Haïti. Les convergences et divergences entre les poursuites contre les ex-dictateurs Ríos Montt au Guatemala et Duvalier en Haïti (deux des plus importants dossiers auxquels contribue ASFC) ont aussi été mises en lumière.
- 6 octobre 2014, Québec : Conférence «S'unir pour déplacer des montagnes – l'importance de l'action collective pour que justice soit faite» dans le cadre du *Sommet international des coopératives*.

• 12 décembre 2014, New York : Événement parallèle à la *13^e session de l'Assemblée des États membres du Statut de Rome de la Cour pénale internationale*, organisé en collaboration avec la Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies.

- 23 janvier 2015, Québec : Conférence pour les Matins créatifs (*Creative Mornings*).
- 25 mai 2015, Québec : Dans le cadre des activités du *Cercle québécois des affaires internationales*, conférence «Justice et lutte contre l'impunité dans les pays en transition : le cas du Mali».
- 10 juin 2015, Québec : À l'École d'été sur la justice internationale de l'Université Laval, «Justice et réconciliation : quels enjeux?».
- 11 juin 2015, La Malbaie : Conférence au Congrès du Barreau du Québec, «Le droit et la solidarité pour faire une différence et changer des vies, ou comment les avocats peuvent faire face aux crimes contre l'humanité et autres atrocités qui afflagent notre monde».
- Grâce à l'expertise et les habiletés de vulgarisation de ses représentants, ASFC a participé à plusieurs dizaines d'entrevues à la radio, la télévision et la presse écrite sur des enjeux de droits humains et d'accès à la justice.
- ASFC a fait croître de façon importante sa présence sur les réseaux sociaux et sur Internet, lui permettant de mieux sensibiliser et engager le public. Plus d'une centaine de publications, de communiqués, de nouvelles, d'articles de blogues et de photos de missions et d'événements organisés par ASFC ont été partagés sur la toile.



ÉQUIPE ASFC

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Iris Almeida-Côté

Trésorière du Conseil d'administration
Présidente, Innova Connect Inc.

Miguel Baz

Président du Conseil d'administration et du Comité exécutif
Chef adjoint du service juridique, Bell Canada

Jean-François Bonin

Conseiller juridique, Bureau de la Francophonie, Justice en langues officielles et dualisme juridique, Ministère de la Justice du Canada

Pierre Brun

Avocat, Melançon Marceau Grenier et Sciortino

Luc Côté

Avocat, consultant senior en droit international
Coordonnateur des questions de droit, MINUSTAH

Martin Imbleau

Vice-président exploitation et projets majeurs, Gaz Métro

Fannie Lafontaine

Avocate, Professeure agrégée en droit international pénal et droit pénal canadien, droit international humanitaire et droit international et interne des droits de la personne, Directrice de la Clinique de droit international pénal et humanitaire, Faculté de droit de l'Université Laval

Madeleine Lemieux

Avocate, Paradis Lemieux Francis

L'ÉQUIPE DU SIÈGE

Emmanuelle Audet-Boucher

Chargée de projet

Magali Altman

Coordination d'événements

Catherine Côté

Agente de programme

Edouard Delaplace

Directeur des affaires juridiques

Camille Gagné-Raynauld

Agente de programme

Orsolya Kizer

Conseillère juridique

María Guadalupe López Hernández

Directrice de la programmation

Pascal Paradis

Directeur général

Gaël Pétillon

Conseillère juridique

Luz Amadith Pocco Ramirez

Technicienne Administration

Marie-Josée Simard

Coordonnatrice administration et finances



Équipe du siège d'ASFC
à Québec.

STAGIAIRES DU SIÈGE

Nicolas Aubin
Vallery Bayly
Maria Teresa Castillo
Andrew Gibbons
Samuel Fontaine
Andrée-Anne Laurin
Laine McGarragle
Faustin Ntoubandi
Magalie Provost
Madeline Ritchie
Pierrick Rouat
David Sauvageau

COOPÉRANT-E-S VOLONTAIRES

Stelsie Angers
Daniel Crespo
Elyse Desjardins
Émilie Fortin
Benoît Gingras
Marie-Audrey Girard
Emmanuel Guematcha
Jennifer Langlais
Sylvain Meunier
Danielle Mongeon
Carolyne Paquin
Tharinda Puth
Céline Terrien

ASFC remercie ses partenaires de soutien
à l'emploi et aux ressources humaines :



LES ÉQUIPES SUR LE TERRAIN

Colombie

Simon Crab
Avocat – Coordonateur de projet
Josefina Peña
Administratrice
Carolina Pímentel
Avocate - Chef de mission Colombie

Guatemala

Antonio Rafael Campos Olivero
Avocat - Coordonnateur de projet

Haïti

Pauline Lecarpentier
Représentante ASFC en Haïti
Dominic Voisard
Avocat – Coordonateur de projet

Mali

Gervais L'Heureux
Chef de mission au Mali
Sylviane Puertas
Cordonnatrice administration, finances et logistique projet Mali
Aliou Bah
Responsable violence basée sur le genre - Égalité hommes et femmes
Oumou Bolly Diallo
Responsable du Volet Aide juridique / Assistance judiciaire
Brahima Kone
Conseiller Juridique spécial - Responsable Litige Stratégique
Aboubacrine Mahamar Maiga
Responsable Justice transitionnelle
Moulaye Louis Keita
Assistant Administration et Finances
Cheick Amadou Tidiani Sanogho
Chauffeur Assistant Logisticien
Adama Tangara
Logisticien
Korka Témé
Caissier
Korotoumou Touré
Responsable dialogue social

BÉNÉVOLES

Les réussites d'ASFC au Canada et à l'étranger reposent sur l'engagement bénévole essentiel de certaines d'individus épris de justice. Merci à nos bénévoles !

Harith Al-Dabbagh	Amélie Côté	Maria Giustina Corsi	Nicolas Le Grand Alary	Sarah Pisanu
Patrick Altman	Marie-Pier Côté	Rebecca Goksu	Aurore Le Roy	Ann-Sophie Plante
Alicia Rebbeca	Mélissa Coulombre-Leduc	Dominique Goubau	Ariane Leclerc Fortin	Marianne Potvin
Anaïs Fosso	Amélie Couture	Jonathan Grenier	Morgane Leclercq	Julia Poulin
Normand Auclair	Alexandra Criquet	Julia Grignon	Mylène Lemieux	Noémie Prégent-Charlebois
Marc Audet	Sarah C-V	Antoine Grondin Couture	Sarah-Kim Létourneau	Geneviève Proulx
Richard Audet	Marie-Pier Cyr	Adéline Hamelin Groleau	François L'Heureux	René Provost
Jean-Pierre Augustin	Nader Daher	Sarah Hébert-Tremblay	Simon Litalien	Ann Quigley
Annouck Balzer	Jean-Sébastien Daigle	Angue Herrera	Yixin Liu	Émilie Raby-Roussel
Meriem Barhoumi	Mathieu Daigle	Noémie Herrera	Sophia Lopez-Bancalari	Nandini Ramanujam
Marianne Bastille-Parent	Philippe Dancause	Marie-Ève Houde	Anthony Lorrain	Sandrine Raquepas
Miguel Baz	Sarah de Rose	Roland Hung	Marie Lugaz	Roxanne Richard
Xavier Beauchamp-Tremblay	Guillaume Demers	Hannah Iles	André-Olivier Lyra	Madeline Ritchie
Chantal Beaulieu	Jean-François DeRico	Martin Imbleau	Geneviève Magnan	Olivier Rivas
Olivier Beaulieu	Stéphanie Desforges	Denis Jacques	Frédéric Maheux	Sophie Roberge
Teresa Bei Bei Feng	Claude Désormeaux	Mona Jean	Marie-Claude Mailhot	Danielle Robert
Daniel Berlinguette	Milie-Jade Dion	Philippe Jean	Farah Malek-Bakouche	Patrick Robert
Erika Bernard	Andrée-Anne Dion-Côté	Daniel Johnson	Bruno Marchand	Myriam Robichaud
Charlotte Bernèche	Elias Djemil	Debbie Johnston	Shany Marcoux	Sébastien Rochette
Hugues Bernier Lamontagne	Sarah Dozo	Marie-Pier Jolicoeur	Arianne Martel	Vanessa Roland
Lisa Bérubé	François Ducharme	Virginie Joncas	Samantha Martin	Élise Rousseau
Mathieu Bérubé	Élise Ducharme Rivard	Charlotte K.Harman	Laurence Martin Gosselin	Dominique-Anne Roy
Immacula Bien-Aimé	Anne Duchesne	Hasnaa Kadiri	Ariane Martineau-Beaulieu	Yvon Roy
Alexandre Bilodeau	Alexia Dufour	Dominic Labbé	Zeineb Mellouli	Jessica Saade
Jessica Bishop	Annie Dumont	Yves Lacasse	Chanaël Mendrowski	Christine Saint-Pierre
Elise Blanchet	Sophie Dupont	Annie-Claude Lachance	Érika Miklosic	Louise Sauvé
Jacques Blanchet	Amélie Dupras	Camille Lafond	Véronique Milot	Marc Sauvé
Martin Blanchette	Christina Eleni-Papadopoulos	Fannie Lafontaine	Danielle Mongeon	Stephanie Sherer
Maude Boissinot	Élise Eleonorre Rousseau	Lana Lagacé	Marion Monpontet	Ariane Simonelis
Audrey Boissonnault	Eleonora Eusepi	Odette Lagacé	Étienne Morency	Guy Suprenant
Christian Bolduc	Catherine Fagan	Latifa Lakhtar	Évelyne Morin	Jeelan Syed
Roxanne Bosse Morin	Annabelle Faubert	François Laliberté	Sarah-Ève Morin	Bernard Synott
Meriem Bouchibi	Philippe Faucher	Geneviève Laliberté	Rahija Muslemani	Olivier T. Raymond
Marie-Ève Brassard	François Filion	Hélène Lalonde	Pascale Nguyen	Maude Tessier
Kayla Brinda	Patrice Florvilus	Danielle Lambert	Maxime Nicker	Julia Tétrault-Provencher
Élisabeth Brousseau	Eric Forest	Daniel Lamontagne	Paul-Mathieu Nicolai	Sarah Théberge
Steeves Bujold	Zoé Forest-Paradis	Louis-Philippe Lampron	Yhoanis Obando	Angéline Therrien-Lapointe
Anne-Marie Caron	Roxane Fortin Lecompte	Marjolaine Landry	Kathryn O'Grady	Luc Thibaudeau
Hélène Carrier	Jacques Fournier	Louise Langevin	Habiba Oufkir Morissette	Sarah Thibault
Pamela Champagne	Christopher Fraticelli	Yann Langlais-Plante	Marie-Josée Paiement	Hélène Tremblay
Tatiana Chaves	Claudie Fréchette	Julie Langlois	Alex Palma	Philippe Tremblay
Joanne Chriqui	Dave G. Pelletier	Maude Laporte	Luc Paradis	Pierre-Armand Tremblay
Victoria Cichalewska	Suzanne Gagné	Nicolas L'Archevêque Roy	Pierre-André Paradis	François Vallée
Margherita Cinà	Geneviève Gagné	Catherine Larouche	Jean-François Paré	Stéphanie Vallée
Catherine Claveau	Pierre A. Gagnon	Thinam Larouche	Laura Paré	Estefania Vargas
Jean-Sébastien Clément	Pascale Gagnon	Andrée-Anne Laurin	Elisabeth Patterson	Élise Veillette
Stéphanie Cliche	Éric Gamache	Laurence Lavertu	Maude Payeur-Lafond	Stéphanie Vézina
Emmanuelle Cloutier	Benoît Gingras	François Lavigne	Valérie Péloquin	Geneviève Villeneuve-Patry
Camille Cloutier	Frédérique Garant	Martine Lavoie	Julie Pharand	Véronique Wattiez Larose
Marie-Noël Collin	Émilie Gauvin	Normand Lavoie	Yves Pétillon	
Anne Cormier	Mélissa Gauvin	Simon-Pierre Lavoie	Pierre Pilote	
Sonia Corriveau	Frédéric Girard	Cédric Le Floch	Pierre Pilote	

GROUPES UNIVERSITAIRES

Marie-Noël Colin

Coordonnatrice du réseau universitaire

Daniel Berlinguette

Président - Université Laval

Armand Djavidi

Président - Université de Sherbrooke

Amélia Couture

Présidente - Université McGill

Ariane Simonelis

Présidente - Université de Montréal

Sarah Hébert-Tremblay

Présidente - Université d'Ottawa

L'année 2014-2015 a été marquée par le retour du groupe universitaire de l'Université d'Ottawa. Actifs à Québec, Montréal et Ottawa, les groupes universitaires contribuent au rayonnement d'ASFC auprès de la communauté universitaire et sensibilisent les étudiant-e-s à divers enjeux de droits humains, en plus de contribuer financièrement à la mission de l'organisation. ASFC tient à souligner le travail des étudiant-e-s qui s'impliquent au sein du réseau ainsi que celui de tous les étudiant-e-s bénévoles qui participent aux différentes activités, et particulièrement aux recherches dirigées

CLINIQUES ET PROGRAMMES UNIVERSITAIRES

ASFC est heureuse de compter sur la contribution active de la Clinique de droit international pénal et humanitaire (CDIPH) de la Faculté de droit de l'Université Laval, qui lui permet de bénéficier à chaque année de la collaboration de plusieurs étudiant-e-s investissant leur temps dans les dossiers d'ASFC. Ces étudiant-e-s contribuent directement au travail de l'organisation, tout en développant leurs capacités et se familiarisant avec le fonctionnement d'une ONG de coopération internationale.

Roxanne Bossé-Morin

Vincent Burguet

Julie D'Auteuil

Maria Macarena Diab Romero

Anaelle Piva

Barbara Sofia Poulain

Claude Racicot



ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

La campagne de financement 2014-15, lancée dans les médias sociaux avec le mot-clic **#enactionpourASFC**, culminait cette année avec deux moments forts. L'ambitieux objectif de la campagne a été surpassé avec une somme globale record de plus de **237 000\$**.

Défi caritatif sportif

Plus de vingt personnes ont couru 5 km ou 21 km sous les couleurs d'ASFC lors du Défi caritatif de Montréal le 16 avril 2015 afin de recueillir des fonds pour l'organisation. Leurs efforts conjugués ont permis d'amasser près de **12 000\$**.

Bravo et merci aux coureur-euse-s et donateurs!

7^e édition du spectacle bénéfice d'ASFC

C'est sous la présidence d'honneur de l'ancien premier ministre du Québec et avocat chez McCarthy Tétrault, Me Daniel Johnson, que s'est déroulée le 13 mai 2015 au Palais Montcalm de Québec la 7^e édition du spectacle dînatoire d'ASFC.

Plusieurs invité-e-s de la communauté juridique, du monde des affaires et du milieu politique étaient présents, dont la ministre de la Justice Stéphanie Vallée et la ministre des Relations internationales et de la Francophonie Christine St-Pierre. Treize numéros plus entraînants et touchants les uns que les autres ont été présentés lors du spectacle animé par nul autre que le bâtonnier du Québec Bernard Synott.

Merci aux bénévoles, spectateurs et commanditaires qui ont fait de cet événement un franc succès avec des dons et commandites de plus de **200 000 \$**.

Merci aux donateurs de services de restauration :



1978



De haut en bas:

Dévoilement par Me Daniel Johnson du montant recueilli lors du spectacle bénéfice.
Équipe de coureur-e-s pour ASFC lors du défi caritatif.

Me Julie Langlois chante «Losing my Religion», spectacle bénéfice d'ASFC au Palais Montcalm de Québec.

INFORMATION FINANCIÈRE

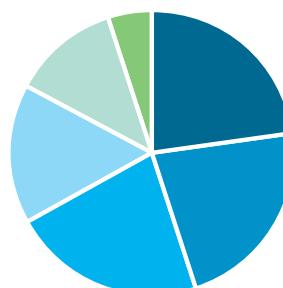
ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS POUR L'EXERCICE
TERMINÉ LE 30 JUIN 2015

RÉSULTATS ET ACTIF NET	2015	2014
PRODUITS		
Contributions des bailleurs de fonds pour les programmes	1 214 920	450 019
Financement privé	237 779	218 939
Financement public	31 700	-
Autres	8 993	6 093
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	2 089	2 714
TOTAL	1 495 481	677 765
CHARGES		
Programmes	1 076 688	407 566
Ressources humaines	328 265	309 846
Fonctionnement du bureau et administration	55 218	59 400
Autres projets, activités de développement, sensibilisation et communications	22 086	17 027
Activités de financement	25 396	30 910
Amortissement des immobilisations corporelles	7 142	13 519
TOTAL	1 514 795	838 268
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES		
Actif net au début	(19 314)	(160 503)
Actif net à la fin	154 009	173 323



Sources de financement

SITUATION FINANCIÈRE	2015	2014
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	943 538	384 482
Autres créances	57 382	73 428
Frais payés d'avance	8 551	5 577
	1 009 471	463 487
ACTIF À COURT TERME		
Immobilisations corporelles	3 246	10 388
TOTAL	1 012 717	473 875
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	65 516	32 968
Apports reportés	776 655	264 491
Contributions des membres reportées	15 533	-
	857 704	297 459
PASSIF À LONG TERME		
Apports afférents aux immobilisations corporelles	1 004	3 093
	858 708	300 552
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS		
	154 009	173 323
TOTAL	1 012 717	473 875



Répartition des charges par programmes

DONATEURS

Partenaires financiers - Programmes

Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada



Affaires étrangères, Commerce
et Développement Canada

Foreign Affairs, Trade and
Development Canada

Union européenne



Ministère des Affaires étrangères de la Norvège
Ambassade de Norvège au Guatemala



EMBAJADA DE NORUEGA

Fonds Canadien pour les Initiatives Locales
(FCIL) - Ambassade du Canada au
Guatemala

Activity supported by the
Canada Fund for Local Initiatives
Activité réalisée avec l'appui du
Fonds canadien d'initiatives locales

Canada

Direction du Développement et de la
Coopération suisse



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Fondation connaissance et liberté - Haïti

 Fondasyon konesans ak libète
FOKAL
Fondation connaissance & liberté

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec

Relations internationales et Francophonie
Québec 

Partenaires sans frontières (25 000\$ et plus)

**mcCarthy
tetrault**

**Barreau
du Québec** 

Partenaires (10 000\$ et plus)

 **BANQUE
NATIONALE**

Corporation
de services
Barreau 

 **Groupe
Investors**


BARREAU DE QUÉBEC


**POWER CORPORATION
DU CANADA**

Mécènes (5 000\$ et plus)

BOMBARDIER
l'évolution de la mobilité

CN

Québec 

gowlings
Avocats • Agents de brevets et de marques de commerce

lavery
Avocats

 **NORTON ROSE FULBRIGHT**

Commanditaires (2 500\$ et plus)

Accuracy

**Association des avocats et
notaires de l'État**

Autorité des marchés financiers

BCF

Beauvais Truchon Avocats

Bell Canada

Border Ladner Gervais

**CAIJ - Centre d'accès à
l'information juridique**

**Cain Lamarre Casgrain Wells,
Avocats**

Équipe Labeaume

Gaz Métro

Genevieve Delmas Patterson

Joli-Coeur Lacasse

Létourneau Gagné avocats

Morency société d'avocats

Pascal Paradis

Stikeman Elliot

Conférence régionale des élus de Québec
Barreau de Montréal
BNP Stratégies
Claude Tremblay

Debbie Johnston
Edouard Delaplace
Melançon Marceau Grenier Sciortino
Osler, Hoskin & Harcourt LLP

Philippe Tremblay
SOQUIJ
TACT Intelligence - Conseil
Wilson & Lafleur Ltée

Amis (1 000\$ et plus)

Donateurs de services

Services juridiques - corporatif et propriété intellectuelle



Services juridiques -
affaires gouvernementales



Avocats • Agents de brevets et de marques de commerce

Services juridiques -
droit du travail



AVOCATS

Communications



Relations publiques et gouvernementales



Planification stratégique

Graphisme

Paul-Mathieu Nicolaï

Technologies de l'information

Pierre-André Paradis

Ressources humaines

Marie-Eve Houde

Donateurs (500\$ et plus)

Banque Royale du Canada
Miguel Baz
Bédard Poulin
Bernier Beaudry avocats
Philippe Boivin
Henri Brun / Gaétane Brun
Caisse d'économie solidaire Desjardins
La Capitale Groupe financier
Éric Caouette

Marie-France Chabot
Sonia Corriveau
Jean-François Dolbec
Edith-Farah Elassal
Richard Grenier
Daniel Jonhson
Gagnon Sénéchal, huissiers
Gravel Bernier Vaillancourt, Avocats
Groupe DeBlois & Tremblay

Claire L'Heureux-Dubé
Pierre Larivée
Lavery, de Billy
Madeleine Lemieux
Lemieux Nolet, comptables
professionnels agréés
Mallette
Hickson Noonan

Carole Poirier, Députée d'Hochelaga-
Maisonneuve
Reynald Poulin
Claudia Prémont
Service juridique de la CSN / Laroche
Martin
Tremblay Bois Mignault Lemay
Paul Vezina



ASF Canada

Avocats sans frontières Canada

825, rue Saint-Joseph Est, bureau 230, Québec (Québec), G1K 3C8, Canada
T: 1.418.907.2607 • F: 418.948.2241 • info@asfcanada.ca • www.asfcanada.ca